



LE MINISTRE

001597
N° /MFPMA/DGFP/DC

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des personnes désireuses de faire acte de candidature aux concours administratifs que, conformément aux prévisions budgétaires du catalogue des mesures nouvelles annexé au budget 2021, il est ouvert au titre de l'année 2021 :

- 1) des concours directs et professionnels d'accès à des emplois de la Fonction Publique ;
- 2) des concours professionnels d'accès à des cycles de formation ;
- 3) des concours de recrutement d'accès à des emplois de la Fonction Publique ;
- 4) des concours directs et de recrutement des personnels de santé ;
- 5) des concours professionnels exceptionnels de promotion aux grades A5, A6 et A7.

Les communiqués d'ouverture des différents concours sont consultables sur le site internet du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration : www.fonctionpublique.gouv.ci.

Les inscriptions sont reçues en ligne sur ledit site, du **lundi 21 juin au vendredi 23 juillet 2021**.

Fait à Abidjan, le 08 JUIL 2021




Anne Désirée OULOTO